

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION MARCHE

du 30 juin 2023

Présents : Claude BORRAS, Armand BOYAT, André BOYER, André René BOYER, Michel CASTAGNÉ, Claude DUCHEMIN, Bernard GAY, Marie PINCHARD, Jocelyne RECH.

Excusés : Jean-Pierre DICQUE, Jean SAINT-PIERRE.

Ordre du jour

- Programmation des randonnées du second semestre 2023.
- Séjours-randonnées 2023, 2024 et 2025.
- Questions diverses.

1. Programmation des randonnées du second semestre 2023.

Le tableau élaboré à partir de propositions de randonnées non encore utilisées, de randonnées annulées et de nouvelles propositions est donné ci-dessous.

Mois	Jour	Proposants	Titre	Difficulté	Longueur	Dénivelé
septembre	mardi 5	Armand BOYAT	De Saint-Jean-de-Buèges au pont de Vareilles	+	9,2 km	70 m
	lundi 11 au jeudi 14	Armand BOYAT Bernard GAY	Séjour randonnées à Saissac (Aude)	+ / ++ / +++		
	jeudi 21	Jean-Pierre DICQUE	Vignes et volcans de Fontès	++	11 km	365 m
				+	8,6 km	230 m
	mardi 26	Jean SAINT-PIERRE	Le Causse de Blandas et la résurgence de la Vis	+++	15 km	500 m
	jeudi 28	André BOYER	A partir de Rabejac, près du Salagou	++	10,5 km	250 m
samedi 30	Claude BORRAS Monique BORRAS	Séjour 2 jours Calanques				
octobre	dimanche 1					
	mardi 3	Jocelyne RECH	La Chapelle St Julien de Montredon	++	11,5 km	140 m
	vendredi 6	Georges BOUX Claude DUCHEMIN	Autour de Castries	+	6 km	70 m
	mardi 10	Bernard GAY Jocelyne RECH	Le moulin de Figuières	+	9 km	160 m
	jeudi 12	Jean-Pierre DICQUE	Seranne boucle Méjanel-Monthaut	+++	11,2 km	576 m
	jeudi 19	Michel CASTAGNE	Le Roc des Mates	++	13 km	400 m
	mardi 24	Claude BORRAS Monique BORRAS	Les Arches de Fontanilles	+++	14,7 km	460 m
				++	12,5 km	280 m
+				8,7 km	130 m	
mardi 31	Jean SAINT-PIERRE	Madières - Les Natges	++	12 km	400 m	
novembre	mardi 7	Jocelyne RECH	Du Vidourle au Mas Neuf	+	9,5 km	110 m
	jeudi 9	Jean SAINT-PIERRE	Haut Bavezon	+++	15 km	550 m
	jeudi 16	Armand BOYAT	Bois de la Fleur et Lacs de Puechabon	++	11,4 km	160 m
	mardi 21	Armand BOYAT	Lacan et le Castellas de Tornac	+++	10,0 km	300 m
	jeudi 23	Claude DUCHEMIN	Les balcons du Salagou (Lacoste)	+	10 Km	150 m
	mardi 28	Claude BORRAS Monique BORRAS	Massif de l'Arche Carrée	++	10 km	300 m

décembre	jeudi 7	Armand BOYAT	A partir de l'Espiguette	+++	18,0 km	0 m
	jeudi 7	Ghislaine PUIG et Jacques PEGAS	De Montpellier au Chai du Terral	+	?	?
	jeudi 14	Michel CASTAGNE	La Montagne de Clapiers	++	12 km	250 m
	mardi 19	André BOYER	Autour de Saint-Paul-et-Valmalle	+	9 km	150 m

Préparation du séjour Saissac	7 septembre Triolet
Fête de rentrée	29 septembre au Domaine de Fondespierre
Vacances de Toussaint	du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre
Conseil d'Administration ARUM	30 novembre Triolet
Fête de fin d'année	5 décembre ?
Vacances de fin d'année	du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Commentaires :

- Les propositions faites par les membres de la commission ont été positionnées dans l'agenda avant la réunion sur les dates souhaitées, puis l'agenda a été modifié et complété en séance.
- A noter, la proposition d'un court séjour randonnées les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre pour randonner dans les calanques (programme à définir, deux niveaux de randonnée par jour) avec une nuit d'hébergement en hôtel B&B La Valentine Saint-Menet à Marseille et le restaurant oriental voisin : le Kasbar.
- La discussion d'une proposition de visite d'une grotte : la grotte du Sergent à Saint-Guilhem n'a pas été suivie en raison du niveau de difficultés supérieur à celui des randonnées et du peu de candidatures. L'idée pourra être reprise, hors ARUM.
- Courant décembre, possibilité de changements en raison de l'incertitude sur la date de la fête de fin d'année.
- La répartition des randonnées du trimestre ne respecte pas vraiment l'équilibre recherché entre les différents niveaux : 9 randonnées +, 8 randonnées ++ et 6 randonnées +++.
- Les fiches des randonnées devront être communiquées à André René Boyer au plus tard le 20 août 2023.

2. Séjours randonnées

2023.

Le **séjour Les Estables** (Haute Loire) du 30 mai au 2 juin en VVF a concerné 30 personnes et il a pu se tenir dans de relatives bonnes conditions (toutes les randonnées prévues ont été réalisées malgré les orages). Un seul incident, petite chute, en dehors des randonnées proprement dites.

Le **séjour Saissac** (Aude) du 11 au 14 septembre en VVF concernera 32 personnes. Les reconnaissances ont toutes été réalisées (11 propositions de randonnées sur les 4 jours) et le programme est pratiquement finalisé. Rappel de la réunion de préparation : jeudi 7 septembre à 10 h.

2024.

André Boyer aidé par Marie Pinchard, proposent un séjour-randonnées dans la **région de Cahors** en juin 2024. Plusieurs sites d'intérêt ont été identifiés pour positionner des randos. Hébergement à l'hôtel Les Falaises à Bouziès, hôtel qui dispose de 43 chambres pour une centaine de personnes. Le prix annoncé serait de 69 € en demi-pension auquel il faut ajouter le pique-nique de midi pour 12 € soit 82 € par personne et par jour. Dates envisagées : la dernière semaine du mois de mai (entre le 27 et le 31) ou la première semaine de juin (entre le 3 et le 7 juin). Reconnaissance des randonnées à réaliser avec Armand Boyat.

La proposition d'un séjour-randonnées pour effectuer le **tour de Belle Ile**, émise lors de précédentes réunions de la commission par Marie Pinchard et Claude Borrás avait suscité peu de

demandes. L'idée a été abandonnée du fait : de l'éloignement de Montpellier et des difficultés intrinsèques de circulation liées au contexte d'insularité.

Les participants ou accompagnants de la chorale Francis Poulenc qui ont effectué un séjour en résidence récemment à **Nant** (Aveyron) ont apprécié ce séjour et le proposent à la commission. L'organisme reste à identifier (Village de vacances Le Roc Nantais ?), cuisine excellente, beaucoup de possibilités de randonnées. Cette proposition est retenue pour l'automne 2024. Date à définir.

Marie Pinchard propose un séjour organisé avec agence autour des **Lacs italiens** en 2024 pour une quinzaine de personnes. Le coût du séjour est de 1220 € en 2023 auquel il convient d'ajouter les frais de transport sur le site d'hébergement.

2025.

Quatre propositions de séjours en VVF dans le sud de la France ont été faites par Armand Boyat, pour le choix de l'une d'elle, initialement pour 2024 et finalement pour la fin du printemps 2025 :

VVF Pays basque La Rhune, à Sare. Beaucoup de possibilités de randonnées, beaux villages, problème : éloignement. Coût : 67 €/personne en pension complète.

VVF Saint-Lary – Soulan (Hautes Pyrénées). Beaucoup de possibilités de randonnées, réserve naturelle de Néouvielle ... Coût 59 €/personnes en pension complète.

VVF Golfe de Saint-Tropez à Sainte-Maxime. Intérêt : relative proximité, fréquentation régionale importante ? Coût : 56 €/personne en pension complète !

VVF Méjannes – Le Cap (Gard). Proximité ... Coût : 63 €/personne en pension complète.

C'est la proposition **Saint-Lary – Soulan** qui présente le plus d'intérêt et qui sera retenue pour la fin du printemps 2025.

Merci aux proposant d'approfondir les sites retenus pour en parler lors de la prochaine réunion de la commission.

La possibilité d'ajouter une journée supplémentaire aux séjours (4 journées complètes sur le site d'hébergement) a été discutée car elle pourrait présenter plusieurs avantages :

- Voyage le jour 1 dans le courant de l'après-midi et première nuit de repos après le voyage ;
 - Trois jours complets (jours 2, 3 et 4) de randonnées sur le site et dans ses environs ;
 - Dernier jour (jour 5) avec petite randonnée, repas en commun et retour ;
- Avis plutôt favorable, surtout pour les séjours assez éloignés de Montpellier.

3. Questions diverses.

Lieux de co-voiturage

Il est rappelé que les lieux de co-voiturage ont été, dans la mesure du possible, rapprochés de Montpellier pour éviter d'effectuer une grande partie du trajet avant le lieu de rassemblement et de co-voiturage et donc rationaliser nos moyens de transport.

Le lieu de co-voiturage de Saint-Paul-et-Valmalle bien que pratique pour toutes les randonnées vers l'ouest de Montpellier est assez fréquemment plein. Il est fait remarquer qu'il existe des possibilités de parking entre ce lieu de co-voiturage et le village. Donc à utiliser pour que nous puissions conserver ce lieu de rassemblement.

Petit rappel : l'idée de mutualiser les frais de co-voiturage a été abandonnée. Le chauffeur d'un véhicule étant exonéré de frais de boisson à l'issue de la randonnée par les personnes qu'il transporte !

Prochaine réunion de la commission : Jeudi 30 novembre à 14 h 30, dans nos locaux de Triolet.